

AVENANT N°1 AU PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS

Par la C.A.S.A au profit d'UNIVALOM, pour l'exercice de la compétence relative aux déchèteries et aux actions de communication

Entre

La **Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis**, ayant son siège social à la mairie d'ANTIBES, Cours Masséna - 06600 ANTIBES, représentée par son Président Jean LEONETTI agissant au nom et pour le compte de ladite agglomération, et autorisée à signer le présent avenant n°1 au procès-verbal par une délibération du Conseil Communautaire en date du 27 septembre 2018,

Ci-après désignée : « **la C.A.S.A** »

D'une part,

Le **Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets Ménagers UNIVALOM** ayant son siège social à ANTIBES, représenté par sa Présidente, Josette BALDEN, agissant au nom et pour le compte dudit Syndicat, et autorisée à signer le présent avenant n°1 au procès-verbal par délibération n°2018-44 du Comité Syndical en date du 24 septembre 2018,

Et ci-après dénommé : **Ci-après dénommé « UNIVALOM »**

Et

D'autre part,

Préambule

Par procès-verbal en date du 6 juillet 2018, la C.A.S.A a mis à disposition d'UNIVALOM pour l'exercice pour l'exercice de la compétence relative aux déchèteries et aux actions de communication, un certain nombre de biens mobiliers et immobiliers dont elle est propriétaire.

Cette mise à disposition s'est effectuée conformément aux dispositions des articles L.5721-6-1 et L.1321-1 et suivants du même C.G.C.T

Le transfert de la compétence relative aux déchèteries et aux actions de communication ayant été effectif au 1^{er} septembre 2018, il convient à présent d'établir un avenant n°1 afin d'ajuster la liste des biens mobiliers et immobiliers véritablement mis à la disposition d'UNIVALOM par la C.A.S.A pour l'exercice de cette compétence.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du présent avenant n°1

Le présent avenant n°1 a donc pour objet de mettre à jour les biens mis à disposition ainsi que les marchés suite au transfert effectif de la compétence relative aux déchèteries et aux actions de communication.

Article 2 : Désignation et consistance des biens mis à disposition et transfert des marchés

Ainsi, il convient de remplacer les dispositions initiales du procès-verbal en date du 6 juillet 2018, de la manière suivante :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180924-2018-44-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

Les biens immobiliers et mobiliers suivants :

2.1 Déchèterie d'Antibes, ZI des Trois Moulins

La déchèterie d'une surface de 6 000 m², lieu-dit LES TROIS MOULINS est sur la parcelle n°353 d'une surface de 55 570 m², section HA du cadastre de la Commune d'Antibes. Elle est propriété de la Commune d'Antibes.

La déchèterie est entièrement clôturée et dispose de deux portails entrant/ sortant à double vantaux de 7 m. Elle est constituée de :

- Dix quais de déchargement avec garde-corps en béton fixes ou métalliques et 10 panneaux de signalisation verticale pour indiquer les flux
- Une aire à végétaux de 150 m³
- Une aire à gravats de 50 m³
- Un caisson de 20 m³ pour les pneumatiques
- Deux caissons de 20 m³ pour les DEEE
- Un abri de 10 m² pour les DDS
- Une benne de 12 m³ pour le stockage des bouteilles de gaz
- Un abri maçonné de 3 m² sur le quai supérieur
- Une cuve à huile de vidange de 1 m³
- Une cuve enterrée à huile de friture de 5 m³
- Deux ponts à bascule : un pont d'entrée de 9 m de marque MICROMEGA avec indicateurs de pesage intégrés à la borne et un pont de sortie de 18 m de marque MICROMEGA avec indicateurs de pesage intégrés à la borne
- Deux bornes de marque PRECIA MOLEN type BI 300 avec lecteur de badge en entrée et sortie avec imprimante thermique
- Quatre barrières MIAMI au niveau des deux ponts
- Trois lampadaires en périphérie du site
- Une structure modulaire faisant office de local gardien de 12 m². Cet espace dispose de deux PC, d'un téléphone fixe et d'une imprimante multifonction
- Une structure modulaire de 30 m² à usage de vestiaire avec 12 vestiaires métalliques à double compartiment, deux douches, un espace sanitaire avec WC, urinoir et lavabo, un lave-linge et un sèche-linge.
- Une structure modulaire de 25 m² avec un espace cuisine de 21 m² et un local technique de 4 m². L'espace cuisine dispose d'un frigo top et d'un micro-ondes.
- Une borne à incendie
- Un décanteur/débourbeur
- Une fosse septique
- Un souffleur électrique

2.2 Déchèterie de Vallauris, Chemin des Tuilières

La déchèterie d'une surface de 3 500 m² au sein de la parcelle n°45, lieu-dit LES TUILIERES du cadastre de la Commune de Vallauris. La parcelle n°45, section AB d'une surface totale de 6 960 m², est propriété de la Commune de Vallauris. La déchèterie est entièrement clôturée et dispose d'un portail entrant/sortant coulissant de 5 m. Elle est constituée de :

- Huit quais de déchargement avec garde-corps en béton fixes ou métalliques coulissants et 8 panneaux de signalisation verticale pour indiquer les flux
- Une aire à végétaux de 350 m³
- Un caisson de 30 m³ pour les pneumatiques
- Deux caissons de 30 m³ pour les DEEE
- Un abri de 10 m² pour les DDS
- Une benne retournée de 25 m³ pour le stockage sécurisé des bouteilles de gaz et les extincteurs
- Un abri maçonné de 3 m² sur le quai supérieur
- Une cuve à huile de vidange de 1 m³

Accusé de réception en Préfecture
006-200046076-20180924-2018-44-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

- Deux ponts à bascule d'entrée et de sortie de 9 m de marque PRECIA MOLEN avec indicateurs de pesage intégrés à la borne
- Deux bornes de marque PRECIA MOLEN type BI 300 avec lecteur de badge en entrée et sortie avec imprimante thermique
- Quatre barrières MIAMI au niveau des deux ponts
- Deux lampadaires sur mâts de 10 m en périphérie du site
- Une borne à incendie
- Un décanteur / débourbeur
- Un bassin de rétention à ciel ouvert
- Un local gardien maçonné de 38 m² constitué : d'un espace de travail de 18 m², un WC handicapé de 4 m², deux douches de 1,5 m², un espace cuisine de 9 m² avec frigo top, micro-ondes, machine à laver et sèche-linge et un local technique de 4 m². L'espace de bureau dispose de deux PC, d'un téléphone fixe et d'une imprimante multifonction
- Une structure modulaire de 12 m² à usage de vestiaire avec 11 vestiaires métalliques à double compartiment
- Un souffleur électrique

2.3 Déchèterie de Valbonne, 461 chemin de la Veyrière

La déchèterie a une surface de 2 700 m² environ au sein des parcelles n°585 ; 36 ; 34 et 588, section BX, lieu-dit PEIJEAN du cadastre de la Commune de Valbonne. Les parcelles représentent une surface totale de 16 114 m² et sont la propriété de la Commune de Valbonne.

La déchèterie est entièrement clôturée et dispose d'un portail entrant coulissant de 5 m et d'un portail sortant à double vantaux de 5 m. Elle est constituée de :

- Six quais de déchargement avec garde-corps métallique fixes ou coulissants et 7 panneaux de signalisation verticale pour indiquer les flux
- Une aire à végétaux de 200 m³
- Un bassin de rétention enterré des eaux pluviales de 170 m³
- Un débourbeur/séparateur à hydrocarbure
- Une borne à incendie
- Deux abris de 12 m² pour les DDS
- Un abri de 12 m² pour les DEEE
- Une armoire en polyéthylène pour le stockage temporaire des déchets dangereux de 2 m³
- Une benne retournée de 25 m³ pour le stockage sécurisé des bouteilles de gaz et les extincteurs
- Un abri pour les pneumatiques
- Un abri jardin en bois de 3 m² sur le quai supérieur
- Une cuve à huile de vidange de 1 m³
- Deux ponts à bascule d'entrée et de sortie de 9 m de marque ADEMI avec répéteurs de poids, indicateurs de pesage
- Deux bornes de marque ADEMI avec lecteur de badge en entrée et sortie avec imprimante thermique
- Quatre barrières MIAMI au niveau des deux ponts
- Quatre lampadaires en périphérie du site
- Deux caméras au niveau du pont de sortie avec écran de visualisation dans le local gardien
- Un local gardien maçonné de 18 m² (un espace de travail de 15 m² et un WC /vestiaire de 3 m²). Cet espace dispose de deux PC, d'un téléphone fixe et d'une imprimante multifonction
- Une structure modulaire de 20 m² à usage de vestiaire/sanitaire /espace de repos avec : un WC de 2 m², une douche de 2 m², un vestiaire de 6 m² et une salle de repos de 10 m²
- La salle de repos dispose d'une machine à laver, d'un sèche-linge, d'un micro-ondes
- Le vestiaire dispose de 5 vestiaires métalliques à double compartiment
- Un souffleur électrique

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180924-2018-44-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

2.4 Déchèterie La Colle Sur Loup, 62, Boulevard Alex Roubert, Quartier Montmeuille

La déchèterie a une surface de 2 020 m² environ au sein des parcelles n°44 et 48, section BO, du cadastre de la commune de La Colle sur Loup. La déchèterie est entièrement clôturée et dispose d'un portail entrant/sortant à double vantaux de 5 m. Elle est constituée de :

- Cinq quais de déchargement avec garde-corps en béton fixes ou métalliques ouvrant et 7 panneaux de signalisation verticale pour indiquer les flux
- Un bassin de rétention enterré des eaux pluviales de 65 m³
- Un débourbeur/séparateur à hydrocarbure
- Une borne à incendie
- Un abri de 12 m² pour les DDS
- Deux bennes retournées de 25 m³ pour le stockage sécurisé des DEEE
- Une cuve à huile de vidange de 1 m³
- Un pont bascule d'entrée et de sortie de 9 m de marque PRECIA MOLEN avec répéteurs de poids, indicateurs de pesage
- Une borne BI 300 de marque PRECIA MOLEN avec lecteur de badge en entrée et sortie avec imprimante thermique
- Trois barrières ERO au niveau du pont et de l'entrée du site
- Six lampadaires en périphérie du site
- Un local maçonné de 32 m² constitué d'un espace de travail de 6 m² (avec deux PC, un téléphone fixe et une imprimante multifonction), d'un WC femme de 3 m², d'un espace douche/vestiaire femme de 7 m², d'un coin repas de 8 m² (avec frigo top et micro-ondes), d'un local technique de 8 m²
- Une structure modulaire de 10 m² à usage de vestiaire/sanitaire homme avec un WC de 3 m², une douche de 2 m², un vestiaire de 5 m². Le vestiaire dispose d'une machine à laver, d'un sèche-linge et de 3 vestiaires métalliques à double compartiment
- Un souffleur électrique.

2.5 Déchèterie de Cipières Route de Grasse, Lieu-dit Collet de la Croix

La déchèterie a une surface de 1 600 m² environ au sein de la parcelle n°E802, du cadastre de la Commune de Cipières. La déchèterie est entièrement clôturée et dispose d'un portail entrant/sortant à double vantaux de 5 m. Elle est constituée de :

- Quatre quais de déchargement avec garde-corps en béton fixes ou métalliques ouvrant et 4 panneaux de signalisation verticale pour indiquer les flux
- Un débourbeur/séparateur à hydrocarbure
- Une borne à incendie
- Une citerne de 30 m³ pour la lutte contre l'incendie
- Un abri de 12 m² pour les DDS
- Un abri de 10 m² pour les pneus
- Un abri de 10 m² pour les DEEE
- Une cuve à huile de vidange de 1 m³
- Deux lampadaires en périphérie du site
- Une structure modulaire de 15 m² à usage de bureau avec un ordinateur, une imprimante multifonction un téléphone fixe.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180924-2018-44-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

2.6 Déchèterie de Bezaudun -les-Alpes, Route de Coursegoules, intersection avec le chemin de Villeplaine

La déchèterie a une surface de 1 500 m² environ sur les parcelles D256 et D257. Elle est constituée de :

- Quatre zones de déchargement bétonnées au sol
- Deux portails entrée et sortie à double vantaux de 5 m. Le site est entièrement clôturé.
- Une micro station d'épuration
- Une structure modulaire de 15 m² constituée d'un espace de travail de 10 m², d'un WC de 2 m², d'une douche/ vestiaire de 3 m². Cet espace dispose d'un téléphone fixe, d'un dispositif portatif d'alerte travailleur isolé, d'un copieur.

2.7 Déchèterie de Roquefort les Pins, RD 2085, lieu-dit Château Mougins

La déchèterie est implantée sur les parcelles n°4 et 24 de la section CZ de la Commune de Roquefort les Pins. La déchèterie d'une surface de 4 500 m² est entièrement clôturée et dispose d'un portail entrant/sortant à double vantaux de 5 m. Elle est constituée de :

- Huit quais de déchargement avec 8 panneaux de signalisation verticale pour indiquer les flux
- Un espace sous quai de 20 m³ pour les DDS
- Un espace sous quai 50 m² pour les DEEE
- Un espace sous quai de 50 m² environ, aménagé en atelier avec l'outillage manuel, thermique et électrique
- Un espace sous quai 10 m³ pour les pneumatiques
- Une cuve à huile de vidange de 1 m³
- Un bassin de rétention enterré des eaux pluviales de 200 m³
- Un débourbeur/séparateur à hydrocarbure
- Une borne à incendie
- Deux ponts à bascule d'entrée et de sortie de 9 m de marque ADEMI avec répéteurs de poids, indicateurs de pesage
- Deux bornes de marque ADEMI avec lecteur de badge en entrée et sortie avec imprimante thermique
- Quatre barrières BCA au niveau des deux ponts
- Un local gardien climatisé de 15 m² avec deux ordinateurs, une imprimante multifonction et un téléphone fixe
- Un local de vie climatisé de 26 m² avec un espace détente restauration de 15 m² environ et deux espaces vestiaire/sanitaire homme et femme de 5,5 m² chacun
- Le local de vie dispose d'une machine à laver, d'un sèche-linge, d'un micro-ondes et d'une cafetière
- Le vestiaire dispose de 3 vestiaires métalliques à double compartiment
- Un souffleur électrique

Les biens mobiliers suivants :

Pour les déchèteries :

Les véhicules listés ci-après sont ajoutés au procès-verbal initial :

Immatriculation	Véhicule	Site d'affectation	Carburant	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
875 BSL 06	Fiat Strada	Véhicule de liaison Déchèteries de Cipières et de Bézaudun	Gasol	29/09/2006
895 CBY 06	RENAULT KANGOO	Véhicule atelier pour maintenance des équipements déchèteries	Gasol	23/07/2008
251 BSA 06	Nissan plateau avec cuve à gasoil	Véhicule pour le réapprovisionnement en carburant des déchèteries	Gasol	23/08/2006

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180924-2018-44-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

Pour les actions de communication :

Il convient de remplacer les dispositions initiales du procès-verbal en date du 6 juillet 2018, de la manière suivante :

Immatriculation	Véhicule	Affectation	Carburant	Date 1 ^{ère} mise en circulation
CW843PW	PEUGEOT 107	Responsable d'unité	Essence	04/07/2013
CN420EG	RENAULT KANGOO	Responsable d'équipe maintenance	Gasol	30/09/2008
599BZW06	RENAULT MASTER	Agents logistiques	Gasol	08/02/2008
991	HYUNDAI CHARIOT 15D-7E	Agents logistiques	Gasol	29/03/2015
ER739XY	RENAULT KANGOO	Ambassadeur de tri	ELECTRIQUE	09/11/2017
ES587PR	RENAULT KANGOO	Ambassadeur de tri	ELECTRIQUE	08/12/2017
EE071GP	RENAULT KANGOO	Ambassadeur de tri	Gasol	28/07/2016
AH372KN	RENAULT KANGOO	Ambassadeur de tri	Gasol	17/12/2009
AH366KN	RENAULT KANGOO	Ambassadeur de tri	Gasol	17/12/2009
CY132LN	RENAULT TRAFIC	Agent logistique	Gasol	10/09/2013
DM685QA	CITROEN JUMPY	Agent logistique	Gasol	08/06/2007

Le marché cité ci-après est ajouté au procès-verbal initial signé en date du 6 juillet 2018 :

- **Marché n°2018-181 Acquisition de contenants pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CASA - Lot n°12 Fourniture d'armoires de stockage en béton pour les déchets ménagers spéciaux**
 - Titulaire : SAS MODULO BETON
 - Durée : annuelle reconductible 3 fois pour une période d'un an
 - Notification : 5 septembre 2018

Article 3 : Entrée en vigueur de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 prend effet à compter de sa signature par les parties.

Article 4 : Autres dispositions

Toutes les autres clauses et conditions générales du procès-verbal initial, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

Fait à Sophia Antipolis, en deux exemplaires originaux, le

Le Président de la C.A.S.A

La Présidente d'UNIVALOM

Jean LEONETTI

Josette BALDEN

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20180924-2018-44-DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018